

## **INFORMATION AUX EMPLOYÉS – 18 MARS 2020**

### **Rémunération du personnel**

Afin de simplifier l'information transmise hier en lien avec la rémunération du personnel, voici un résumé :

#### **Paie du 19 mars**

Tout le personnel qui devait recevoir une paie sera payé en fonction de l'affectation qui lui avait été confiée.

Pour les employés qui n'avaient pas d'affectation et qui n'ont pas reçu de paie, vous devez faire une demande de relevé d'emploi à l'adresse : [srhprod@csgm.qc.ca](mailto:srhprod@csgm.qc.ca).

#### **Paie du 2 avril**

Tout le personnel qui devait recevoir une paie sera payé en fonction de l'affectation qui lui avait été confiée, et ce, à l'exception du cas où il y a retour de la personne remplacée.

Pour les employés qui n'avaient pas d'affectation et qui n'ont pas reçu de paie, des relevés d'emploi seront émis après le 2 avril 2020, et ce, de façon massive par le SGPDC. Si vous constatez sur le site de Services Canada que votre relevé d'emploi n'a pas été transmis électroniquement, vous pouvez écrire à [srhprod@csgm.qc.ca](mailto:srhprod@csgm.qc.ca).

### **Volontariat**

Nous souhaitons constituer des banques de personnes volontaires par corps d'emploi pour pallier à certains besoins futurs en lien avec l'ouverture des services de garde d'urgence. Si vous êtes volontaire, veuillez écrire à l'une des adresses suivantes, et ce, selon votre corps d'emploi :

- Concierges et aide-concierges : [gauthierlyne@csgm.qc.ca](mailto:gauthierlyne@csgm.qc.ca)
- TES et PEH : [farmer.j@csgm.qc.ca](mailto:farmer.j@csgm.qc.ca)
- Éducatrices et techniciennes en service de garde : [milette@csgm.qc.ca](mailto:milette@csgm.qc.ca)
- Enseignants : [poliquinv@csgm.qc.ca](mailto:poliquinv@csgm.qc.ca) ou [desormiers.n@csgm.qc.ca](mailto:desormiers.n@csgm.qc.ca)
- Professionnels : [daneaumontplaisir.s@csgm.qc.ca](mailto:daneaumontplaisir.s@csgm.qc.ca)
- Gestionnaires : [loiselle.ja@csgm.qc.ca](mailto:loiselle.ja@csgm.qc.ca)

Dans votre courriel, veuillez indiquer votre nom, matricule, vos disponibilités (jours de la semaine et plage horaire) ainsi que le territoire géographique privilégié, le cas échéant.

Nous tenons à remercier à l'avance tous les employés qui donneront leur nom pour leur solidarité afin de répondre aux besoins des enfants des parents travaillant dans les services essentiels.

Service de la gestion des personnes et du développement des compétences